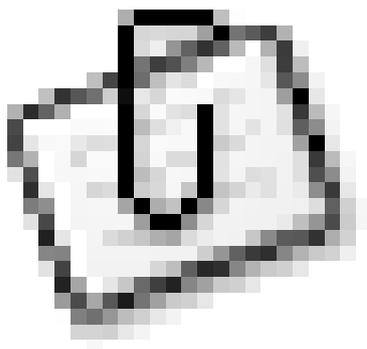


<https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4805>



# La consultation continue sur la réforme du collège

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Système éducatif - Réforme du collège -



Date de mise en ligne : dimanche 29 mars 2015

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

**Le ministère a rencontré une deuxième fois le 25 mars les organisations syndicales pour présenter ses nouvelles propositions sur la réforme du collège.**

Consultez [notre analyse sur les premières propositions de réforme dans cet article](#).

<a href="https://dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg">https://dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg</a> Projet ministériel sur le collège fiche 1 v2	<a href="https://dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg">https://dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg</a> Projet ministériel sur le collège fiche 2 v2	<a href="https://dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg">https://dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg</a> Projet ministériel sur le collège fiche 3 v2
---	---	---

Notre analyse des nouvelles propositions :

– Le ministère propose de faire passer l'horaire de LV2 de 2 à 2,5 heures en 5ème-4ème-3ème, cet abondement étant financé pour 1h par les créations de postes, et pour le reste prélevé sur les possibilités de travail en groupe. La suppression des classes bilangues et des classes européennes, et d'une heure de LV1 en sixième est maintenue.

– Les langues anciennes et les langues régionales réapparaissent dans la grille horaire, mais avec un horaire réduit à une heure en 5e et à 2h en 4eme-3eme. Le problème est que ces "enseignements complémentaires" ne font pas l'objet de dotations spécifiques : les collèges qui feraient le choix de les proposer à leurs élèves devraient pour cela piocher dans leur dotation, donc au détriment de la possibilité de travail en petits groupes.

– Le ministère refuse de revenir sur la globalisation des horaires d'enseignements artistiques, même s'il cadre l'horaire annuel, ni sur celle des enseignements technologique et scientifiques en 6ème, liée à la diminution horaire en 3ème. Il maintient la nécessité, selon lui, de préserver des marges d'autonomie pédagogique.

Le SNES-FSU a fait valoir le caractère illusoire d'une autonomie dont on sait qu'elle ne sera que celle des chefs d'établissements et de leurs conseils pédagogiques, et dont rien par ailleurs ne montre l'efficacité auprès des élèves.

Côté calendrier, la consultation sur les programmes serait repoussée au mois de mai, ce qui empêche toute appréciation du contenu possible de l'interdisciplinarité, et aucun calendrier n'est avancé quant au travail sur l'évaluation, les modalités du DNB ayant des conséquences sur les enseignements. Cerise sur le gâteau, le ministère annonce une mise en place en bloc de la réforme en 2016. Quatre années d'un coup ! Et probablement sans manuel, une réflexion en cours remettant en cause à point nommé leur usage, ce qui permettrait de s'abstenir de les financer.

Cette réforme ne répond toujours pas aux enjeux du collège, elle mettrait collègues et collèges en concurrence. Mobilisons-nous, signons la [pétition](#).